



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Passer de la théorie à la pratique : la lutte des parlementaires contre la haine fondée sur la religion ou la conviction afin de tracer la voie vers des sociétés plus pacifiques, plus inclusives et plus justes

Série de webinaires en ligne pour les parlementaires organisés par l'Union interparlementaire (UIP) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) en coopération avec le Panel international de parlementaires pour la liberté de religion ou de conviction

Note d'orientation

La promotion et la protection des droits de l'homme sont essentielles pour parvenir à une paix et à un développement durables. La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 affirme en effet dans son préambule que "la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde". Cette Déclaration énonce clairement que chacun peut se prévaloir de tous les droits, sans distinction aucune, notamment la liberté de religion ou de conviction ainsi que la liberté d'opinion et d'expression. Ces droits sont inscrits dans le droit international par le biais du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, qui a été ratifié par 174 États membres de l'ONU.

Les sociétés sont néanmoins confrontées à diverses difficultés pour faire respecter les droits et les libertés et pour promouvoir la paix et l'inclusion face à la question complexe de la haine fondée sur la religion ou la conviction. Plusieurs facteurs sont à l'œuvre :

- La haine fondée sur la religion ou la conviction fracture les communautés et contribue à accroître la méfiance, la peur et parfois les actes de violence. Elle jette de l'huile sur le feu des conflits en cours, dont beaucoup ont une dimension religieuse ou convictionnelle.
- La haine fondée sur la religion ou la conviction concerne à la fois les victimes qui sont prises pour cible en raison de leur religion ou de leur conviction et les individus ou groupes d'individus qui s'appuient sur la religion ou la conviction pour prôner la haine à l'encontre d'autrui ou y inciter.
- La culture religieuse et les connaissances dans le domaine des droits de l'homme diffèrent d'une personne à l'autre, notamment en ce qui concerne les limites des libertés de religion, de conviction, d'opinion et d'expression, ou la bonne compréhension de la religion et des convictions d'autrui, ainsi que les interprétations erronées de sa propre religion.
- Les minorités sont souvent victimes de discrimination et ne peuvent pas exercer leurs droits.
- Les réseaux sociaux jouent un rôle déterminant dans la propagation de la haine fondée sur la religion ou la conviction, laquelle est souvent liée à la désinformation.
- La définition du seuil approprié pour criminaliser le discours de haine, conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme, continue de donner lieu à divers points de vue et applications.
- Les discours de haine peuvent amener des individus ou des communautés à se sentir visés et peuvent porter atteinte à la cohésion sociale, même lorsqu'ils ne franchissent pas le seuil de l'incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence.
- Le droit des droits de l'homme et le droit religieux peuvent être en tension, ce qui peut avoir un impact sur la législation nationale et l'état de droit.
- Certains responsables politiques utilisent le discours de haine à des fins électorales, en véhiculant des messages populistes ou en adoptant une approche visant à diviser pour mieux régner. À l'inverse, les responsables politiques, en particulier les femmes parlementaires, peuvent également être la cible de discours de haine fondés sur leur religion ou leur conviction.

Toutes ces questions ont un lien avec le mandat des parlementaires, qui ont plusieurs casquettes lorsqu'il s'agit de lutter contre la haine fondée sur la religion ou la conviction. En tant que représentants du peuple, les parlementaires sont les porte-voix d'un grand nombre de personnes et, à ce titre, doivent bien connaître et comprendre les sociétés. Personnalités influentes, ils peuvent, par leur rhétorique et leur comportement, jouer positivement ou négativement sur la cohésion sociale. Ils ont également une fonction législative et ont été élus pour défendre et protéger l'égalité des droits de chacun ainsi que l'état de droit.

Dans le contexte actuel, où la paix mondiale est en déclin, où les divisions fondées sur la religion ou la conviction sont en hausse et où la question des droits des minorités est omniprésente, les parlementaires sont appelés à être des leaders et des législateurs responsables et à œuvrer à la création de sociétés plus pacifiques, plus inclusives et plus justes.

Objectifs des webinaires

Ces webinaires réuniront des experts internationaux et des parlementaires qui examineront ensemble la problématique de la haine fondée sur la religion ou la conviction et les questions connexes d'un point de vue tant théorique que pratique, et mettront en commun les bonnes pratiques pour combattre ce phénomène.

Outre les obligations juridiques internationales des États, les webinaires mettront en évidence les zones d'ombre qu'il convient de gérer, analyseront les cas où la législation peut défendre les droits et ceux où elle commence à les restreindre indûment, réfléchiront à d'autres solutions possibles, parallèlement à la législation, pour lutter contre la haine fondée sur la religion ou la conviction, et étudieront l'intérêt d'impliquer les acteurs confessionnels dans l'action menée pour protéger les droits de l'homme. Les parlementaires et les experts, notamment des membres du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et d'autres organismes internationaux, feront part aux participants de leurs observations en la matière. À la suite des présentations, les participants auront l'occasion de s'entretenir avec les intervenants, de définir les défis à relever et de partager des exemples de bonnes pratiques afin de s'inspirer mutuellement.

La série de webinaires vise à renforcer les connaissances des parlementaires dans le domaine des droits de l'homme, afin qu'ils disposent des outils et de la confiance nécessaires pour agir lorsqu'ils sont confrontés à la haine fondée sur la religion ou la conviction. Les quatre webinaires serviront également de préparation à la deuxième Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel, qui se tiendra à Rome (Italie) du 19 au 21 juin 2025.

Thèmes, dates et lieux

Les webinaires dureront entre 60 et 90 minutes et se dérouleront l'après-midi (fuseau horaire HNEC ou HAEC). Des enregistrements des débats seront disponibles pour les personnes qui n'auront pas pu y assister.

Webinaire 1 : Comprendre et faire respecter la liberté de religion ou de conviction
Jeudi 7 novembre 2024, 15 h 30-16 h 30 (HNEC)

Webinaire 2 : Comment gérer la liberté d'expression, la liberté d'information, la culture de l'effacement et le discours de haine pour faire respecter les droits de l'homme et favoriser la cohésion sociale ?
2025 (à confirmer)

Webinaire 3 : Les défis posés par le numérique à la paix, à l'inclusion et aux droits de l'homme : quel est le rôle des réseaux sociaux dans la diffusion des discours de haine et quels sont moyens de contrer ce phénomène ?
2025 (à confirmer)

Webinaire 4 : Mesures autres que la législation pour lutter contre la haine fondée sur la religion ou la conviction
2025 (à confirmer)

[Deuxième Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel](#), Rome (Italie)
19-21 juin 2025

Participants

Les webinaires sont ouverts à tous les parlementaires et membres du personnel parlementaire des parlements nationaux ainsi qu'aux anciens membres des parlements nationaux ayant rejoint le réseau du Panel international de parlementaires pour la liberté de religion ou de conviction et aux membres de la communauté de pratiques "La foi pour les droits" du HCDH.

Langues

Les webinaires se dérouleront en anglais. Un service d'interprétation simultanée sera assuré en français, en espagnol et en arabe.

Inscription

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire d'ici au 5 novembre 2024 sur cette [page web](#).

Thématiques des webinaires

Webinaire 1 : Comprendre et faire respecter la liberté de religion ou de conviction

- Introduction à la liberté de religion ou de conviction, y compris à ses dimensions absolues et non absolues
- Éléments de réponse aux questions et aux malentendus les plus courants
- Résolution 16/18 du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, Processus d'Istanbul et Plan d'action de Rabat
- Mesures pouvant être prises par les parlementaires pour promouvoir la liberté de religion ou de conviction (état de droit/droits des minorités)
- Bonnes pratiques parlementaires en ce qui concerne la défense de la liberté de religion ou de conviction

Modérateur :

M. Michael Wiener, Section des Peuples autochtones et des minorités du HCDH

Intervenants :

Mme Nazila Ghanea, Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la liberté de religion ou de conviction

Mme Fernanda San Martin Carrasco, Directrice du Panel international de parlementaires pour la liberté de religion ou de conviction, ancienne membre de la Chambre des députés de l'Assemblée législative plurinationale de Bolivie

Mme Rashela Mizrahi, membre de l'Assemblée de la République de Macédoine du Nord et membre du réseau du Panel international de parlementaires pour la liberté de religion ou de conviction pour l'Europe du Sud-Est

M. Rogier Huizenga, Programme des droits de l'homme, Union interparlementaire
Parlementaire membre du réseau du Panel international de parlementaires pour la liberté de religion ou de conviction (à confirmer)

Premier interlocuteur :

M. Amadou Camara, membre de l'Assemblée nationale de la Gambie, Président du Groupe parlementaire sur la liberté de religion ou de conviction, membre du réseau du Panel international de parlementaires pour la liberté de religion ou de conviction pour l'Afrique

Webinaire 2 : Comment gérer la liberté d'expression, la liberté d'information, la culture de l'effacement et le discours de haine pour faire respecter les droits de l'homme et favoriser la cohésion sociale ?

- Normes internationales relatives aux droits de l'homme en ce qui concerne la liberté d'expression et la liberté d'information, notamment leur portée et leurs limites
 - La culture de l'effacement et ses effets sur la liberté d'expression et la cohésion sociale
 - Mesures pour lutter contre la haine fondée sur la religion ou la conviction : le Plan d'action de Rabat et sa grille d'évaluation du seuil en six points
 - Bonnes pratiques parlementaires
-

Webinaire 3 : Les défis posés par le numérique à la paix, à l'inclusion et aux droits de l'homme : quel est le rôle des réseaux sociaux dans la diffusion des discours de haine et quels sont moyens de contrer ce phénomène ?

- Discours de haine – définitions et étendue
- Génération et diffusion des discours de haine par les réseaux sociaux (algorithmes, mésinformation, désinformation)
- La montée des nouveaux prophètes : influenceurs et oligarques
- Deepfakes (contenus trafiqués) et robots d'IA
- Le journalisme citoyen
- Mesures pour contrer le discours de haine
- Bonnes pratiques parlementaires

Webinaire 4 : Mesures autres que la législation pour lutter contre la haine fondée sur la religion ou la conviction

- Risques liés à la tendance à trop légiférer
- Mesures pouvant être prises par les parlementaires dans leur fonction de représentation (s'élever contre l'intolérance, ne pas utiliser la religion à des fins politiques, consulter les communautés religieuses, défendre les droits des minorités)
- Associer les acteurs confessionnels à la promotion des droits de l'homme : introduction au cadre et à la boîte à outils "La foi pour les droits"
- Le cadre et la boîte à outils "La foi pour les droits" au service des parlementaires
- Bonnes pratiques parlementaires (éducation, culture religieuse, etc.)

Ressources utiles

UIP

[La liberté d'expression des parlements et des parlementaires : importance et périmètre de la protection](#)

[Communiqué de Marrakech, document final de la Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel : *collaborer pour notre avenir commun*](#)

[Déclaration de Manama – *Promouvoir la coexistence pacifique et les sociétés inclusives : combattre l'intolérance* \(146^e Assemblée de l'UIP\)](#)

HCDH

[La liberté d'expression contre l'incitation à la haine : le HCDH et le Plan d'action de Rabat](#)

[Lutte contre l'intolérance fondée sur la religion ou la conviction – Le HCDH et les minorités](#)

[Le HCDH et le cadre "La foi pour les droits"](#)

[Boîte à outils "La foi pour les droits" \(en anglais\)](#)

[Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction](#)

ONU

[Stratégie et Plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine \(2019\)](#)

[Orientations détaillées sur la mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine pour les présences des Nations Unies sur le terrain \(2020\) \(en anglais\)](#)

Panel international de parlementaires pour la liberté de religion ou de conviction

[Outil visant à aider les parlementaires à promouvoir la liberté de religion ou de conviction \(en anglais\)](#)

[Publications du Panel international de parlementaires pour la liberté de religion ou de conviction](#)